Téléchargé le 15-07-2025 à 08:14

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé

Portail des concours

Tous les concours de la fonction publique hospitalière

Technicien hospitalier

Informations sur le concours

Publié le :	08-07-2025
Filière :	Filière technique
Catégorie :	B
Type(s) de concours :	Sur épreuves
Voie(s) d'accès :	Interne
Nombre de postes offerts par l'établissement :	1
Date du concours :	08-09-2025

A propos du poste :

- Jouir de ses droits civiques

- Être de nationalité française ou ressortissant d'un État membre de la Communauté Européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen

- Ne pas avoir de mentions portées au bulletin n°2 de son casier judiciaire incompatible avec l'exercice de ses fonctions (à noter que seule l'administration est habilitée à demander ce document)

- N'être atteint d'aucune maladie ou infirmité incompatible avec l'exercice de la fonction de technicien hospitalier

- Se trouver en position régulière au regard des lois sur le recrutement de l'Armée ou de la Journée d'Appel de Préparation à la Défense

Informations sur l'établissement

Nom :	CENTRE HOSPITALIER CHARLES PERRENS
Ville :	33000 Bordeaux
Site Web :	https://www.ch-perrens.fr

Pour candidater

Date limite de candidature :	07-08-2025

Conditions de candidature :

Ce concours interne sur épreuves est ouvert aux fonctionnaires et agents des établissements mentionnés à l'article L. 5 du code général de la fonction publique, aux fonctionnaires et agents de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent, aux militaires ainsi qu'aux agents en fonction, dans une organisation internationale intergouvernementale à la date de clôture des inscriptions, comptant au moins quatre ans de services publics au 1er janvier de l'année au titre de laquelle le concours est organisé (soit le 01/01/2025)

Ce concours est également ouvert aux candidats justifiant de quatre ans de services auprès d'une administration, un organisme ou un établissement mentionné à l'article L. 325-5 du code général de la fonction publique.

Pièces à fournir :

1° Un curriculum vitae détaillé établi sur papier libre ;

2° Une demande établie sur papier libre ;

3° Un état signalétique des services publics rempli et signé par l'autorité investie du pouvoir de nomination ;

4° Un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (annexé au présent avis) dont les rubriques mentionnées sont remplies de façon conforme et qui est accompagné des pièces justificatives correspondantes à cette expérience professionnelle et, le cas échéant, aux actions de formations suivies par le candidat.

5° Un certificat médical délivré par un médecin généraliste agréé attestant que le candidat n’est atteint d’aucune maladie ou infirmité incompatible avec les fonctions de Technicien Hospitalier.

6° L'administration complétera le dossier par un extrait de casier judiciaire (bulletin n°2). Seule l'administration est habilitée a en faire la demande.

Mail pour l'envoi des candidatures : Secretariat_drh_rs@ch-perrens.fr

Adresse postale pour l'envoi des candidatures :

CH CHARLES PERRENS

121 RUE DE LA BECHADE

33076 BORDEAUX CEDEX